

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :**

**QUE** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi le 12 février 2024 à 18 h 45.

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

**Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :**

1. Approbation adjudication de contrat – Service municipal – Transport adapté
2. Autorisation de signatures – Convention d'aide financière – Transport adapté
3. Vente d'un terrain – Secteur des Trois-Saults
4. Autorisation de signatures – Acquisition du lot 4 209 423
5. Annulation de l'appel d'offres public TP-2024-04 | Fourniture et livraison de matériaux granulaires
6. Période de questions
  - 6.1 Membres du conseil
  - 6.2 Public
7. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ À BOISCHATEL, CE 9<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2024**



**Daniel Boudreault**  
Greffier-trésorier adjoint